

**Contrat de Ville - Volet Emploi - 2<sup>ème</sup> programmation 2000 - Attribution de subventions**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes au titre de la deuxième programmation du volet Emploi du Contrat de Ville pour l'année 2000 :

- Social concept pour une démarche de diagnostic/évaluation sur le quartier de Palente : 33 000 F à prélever sur le compte 92.90.6574.30200

- Comité de quartier Rosemont - St-Ferjeux pour le chantier d'insertion : 15 000 F à prélever sur le compte 92.90.6574. 30200

- Comité de quartier Rosemont - St-Ferjeux pour les jobs d'été : 6 000 F à prélever sur le compte 92.90.6574.30200

- Association Le Roseau - Atelier Maryse Bastié pour une action de lutte contre l'illettrisme : 24 300 F à prélever sur le compte 92.90.6574.30200.

En cas d'accord, le compte 92.90.6574.30200 sera alimenté par un transfert de 78 300 F prélevé sur le compte 92.90.6042. 00806.30200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Economie-Emploi-Tourisme, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.*